

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1886-375

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Saint-Léonard et celles demeurant dans les zones contiguës de l'arrondissement de Saint-Léonard et des arrondissements d'Anjou, de Montréal-Nord, de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, de Rosemont—La Petite-Patrie et de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, que lors de sa séance ordinaire tenue le 9 mars 2026, le conseil d'arrondissement de Saint Léonard a adopté le projet de règlement numéro 1886-375 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1886, de façon à : a) modifier les exigences pour le revêtement des toitures en pente; b) exempter les classes d'usages HA et HB de l'application du nombre minimal de cases de stationnement requises, dans certaines circonstances.*

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement **le mercredi 18 mars 2026, à 17 h 30, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement vise à retirer certaines exigences relatives au revêtement des toitures en pente et à exempter les classes d'usages HA et HB de l'application du nombre minimal de cases de stationnement requises, dans certaines circonstances, afin de permettre l'installation de portes étanches.

Le projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il vise les zones comportant des classes d'usages résidentiels HA et HB.

Les documents relatifs au projet de règlement sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement et sur le site Internet de l'arrondissement (montreal.ca/saint-leonard).

Fait à Montréal, le 10 mars 2026.

La Secrétaire d'arrondissement par intérim

Me Sara Parent St-Laurent